

Règlement de La NordiCréchoise du dimanche 15 mai 2022

Article 1 Organisation

L'association du Nordic-Club-Créchois organise une manifestation « La NordiCréchoise » épreuve 100% Marche Nordique. Tous les concurrents s'engagent à respecter le règlement par le seul fait de leur inscription. Informations sur le site du club <https://www.nordic-club-crechois.org/>

Article 2 Parcours

3 parcours sont proposés :
22 km chronométré,
16 km chronométré
11 km à allure libre, non chronométré.

Article 3 Départs et horaires

22 km 09h00 de la maison des associations de Champcornu La Crèche
16 km 09h15 de la maison des associations de Champcornu La Crèche
11 km 09h30 de la maison des associations de Champcornu La Crèche
Les marcheurs se présenteront 10mn avant l'horaire de départ

Article 4 Inscriptions

Inscription en ligne sur le site : <https://runheure.fr>

Inscription Individuelle (inscriptions internet + frais de plateforme)

22 km : 11€ par internet ou 12 € par correspondance ou 14 € sur place le jour de la compétition
16 km : 11€ par internet ou 12 € par correspondance ou 14 € sur place le jour de la compétition
11 km : 7€ par internet ou 8 € par correspondance ou 10 € sur place le jour de la compétition

Documents à fournir pour participer

Pour les parcours chronométrés de 22 et 16 km :

Un numéro de licence délivré par la **Fédération Française d'Athlétisme**.

Pour les participants n'ayant pas de licence FFA, un certificat médical, de moins d'un an, de non contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition, de la course à pied en compétition ou de la marche nordique en compétition. -

Ces documents seront conservés en original ou en copie par l'organisateur en tant que justificatifs en cas d'accident. Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la présentation du certificat médical.

Pour le parcours non chronométré de 11 km : - Une pièce d'identité justifiant les 16 ans révolus le jour de l'événement.

Nombre de participants : - 249 maximum sur les circuits de 22 et 16 km,

Éléments remis individuellement avant le départ

Pour les parcours chronométrés de 16 et 22 km : - Un dossard qui devra être visible pendant la totalité de l'épreuve et une puce électronique qui sera restituée à l'arrivée. En cas de non restitution la puce sera facturée

Pour le parcours non chronométré de 11 km : - Un dossard qui devra être visible pendant la totalité de l'épreuve.

Article 5 Consignes de sécurité

sur les parcours

Des signaleurs équipés de chasubles seront placés pour assurer la sécurité des marcheurs.

Les marcheurs doivent respecter le balisage et les consignes des organisateurs.

Les marcheurs doivent respecter le code de la route. Ils ne sont pas prioritaires par rapport aux véhicules et autres engins motorisés circulant sur la voie publique.

Les accompagnateurs ne sont pas admis sur les circuits.

Les animaux de compagnie sont interdits sur les circuits.

L'assistance médicale est assurée par des secouristes de la Protection civile conformément à la réglementation.

Article 6 Assurance et responsabilité

Les organisateurs sont assurés en responsabilité civile auprès de la MUTUELLE de POITIERS. -

Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence.

Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

L'organisation décline toute responsabilité en cas de défaillance due à un mauvais état de santé, en cas d'accident pour un non-respect du code de la route et des consignes des organisateurs, en cas de perte ou de vol d'objet et de matériel.

Article 7 Ravitaillements

Des ravitaillements seront proposés

2 sur le parcours de 22 km,

2 sur le parcours de 16 km,

1 sur le parcours de 11 km

1 à l'arrivée.

Article 8 Podiums et récompenses

Un podium sera organisé pour les premiers du 22 et 16 km. - Des lots seront attribués à des participants par tirage au sort des numéros du dossard. - Une coupe sera offerte au club le mieux représenté (challenge clubs).

Article 9 Annulation et restitution des frais d'inscription

En cas de force majeure, de catastrophe naturelle ou toutes autres circonstances mettant en danger la sécurité des concurrents, les organisateurs se réservent le droit d'annuler l'épreuve (sans que les participants ne puissent prétendre à un quelconque remboursement).

Il n'y aura pas de remboursement des frais d'inscription quels que soient la date de la demande et le motif du désistement (y compris santé).

Article 10 Autorisation d'utilisation, fixation, reproduction et diffusion d'images. Protection des données

Tous les participants autorisent l'association « Nordic-Club-Créchois » et tous ses ayant-droit à fixer, reproduire, diffuser et exploiter les images, en tout ou partie, en nombre illimité, à titre gracieux, en tous formats, en couleurs et/ou en noir et blanc, sur tous supports connus actuels ou à venir, et par tous moyens techniques actuelles ou à venir. Ils accordent cette autorisation à compter de leur inscription pour une durée illimitée qui restera valable en cas de changement de l'état civil actuel.

Conformément à la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel, vous disposez de droits (accès, rectification, opposition, suppression) au regard de l'utilisation de vos données personnelles. Vous pouvez exercer vos droits auprès du Délégué à la protection des données personnelles du Nordic-Club-Créchois à tout moment. Respectueux de la protection de vos données personnelles, le Nordic-Club-Créchois s'engage à ne pas divulguer vos informations personnelles à des tiers à des fins d'utilisation à leur profit. »

Article 11 Protocole sanitaire

L'organisation pourra être amenée à modifier le déroulement de l'épreuve selon les contraintes sanitaires. Chaque participant s'engage à respecter le protocole sanitaire mis en place par les organisateurs pour l'événement (pass sanitaire ou pass vaccinal, désinfection des mains, port du masque obligatoire dans les zones identifiées, gestes barrières, sens de circulation, aménagement des zones départ et arrivée) en fonction des mesures prises au moment de l'épreuve.